

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face aux changements globaux, Les parcs nationaux de France s'engagent

Au lendemain de la remise du rapport du GIEC (Groupement d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sur l'urgence climatique, le réseau des parcs nationaux de France se joint aux nombreuses voix appelant à une mobilisation rapide et massive pour lutter contre les effets des changements globaux et la perte de biodiversité. A cette fin, **les parcs nationaux, sentinelles de la nature, souhaitent partager avec le plus grand nombre les expériences et les solutions qui s'inventent avec leurs habitants sur leurs territoires**, pour certains depuis plus d'un demi siècle.

Fonte rapide des glaciers dans les Ecrins, en Vanoise ou dans les Pyrénées, affaiblissement des gorgones dans les eaux des Calanques et de Port-Cros, prolifération des sargasses sur les côtes de Guadeloupe... Les parcs nationaux, "territoires d'exception" sont témoins – et victimes - du réchauffement climatique et de ses conséquences directes sur le monde vivant, notre santé et notre économie. Face à ce constat sans appel, aux endroits même où la biodiversité bénéficie pourtant des mesures de protection les plus avancées, **les parcs nationaux, en écho à une mobilisation grandissante de la part de nos concitoyens lancent un vaste mouvement d'actions sur leur territoire** s'appuyant sur une vision prospective à l'horizon 2030.

Les présidents rappellent l'urgence à préserver et à restaurer notre biodiversité, ressource vitale de l'humanité, partout et sans délai.

Cet appel prospectif et stratégique lancé par les parcs nationaux de France vient naturellement s'inscrire dans les politiques publiques de biodiversité. En application de leurs chartes et de la convention qui les rattache à l'Agence française pour la Biodiversité (AFB), leur réseau contribue activement à la mise en œuvre du Plan Biodiversité 2020 porté par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) qui autour de 90 actions concrètes, vise à :

- reconquérir la biodiversité dans les territoires
- construire une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité
- protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes Développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour la biodiversité
- connaître, éduquer, former
- améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité

A ce titre, les parcs nationaux déjà fortement engagés dans ce combat, veulent intensifier leurs

actions et s'engagent donc, en lien fort avec l'AFB :

A créer des observatoires « Homme-Nature-Climat » pour mieux comprendre et mieux démontrer les liens entre biodiversité et changement climatique, mais aussi à développer la connaissance sur la biodiversité dans les territoires via l'élaboration **d'atlas de la biodiversité communale**

- **A développer des solutions adaptatives fondées sur la nature** pour conforter la résilience des filières économiques locales (agro-écologie, pêches artisanales, naturalité forestière, etc.) en mobilisant des outils comme la marque *Esprit Parc National*
- **A partager leurs expériences réussies de gestion et de conservation à destination des Territoires Engagés pour la Nature** et plus généralement de la biodiversité ordinaire, au bénéfice de tous
- **A renforcer leurs missions d'éducation à la nature partout où cela est possible**, en créant des aires marines et terrestres éducatives et en promouvant un dispositif de "parcours en nature" pour chaque génération d'âge
- **A renforcer la protection de leurs espaces emblématiques**, en conduisant une lutte contre les pressions qu'ils subissent (braconnage, orpaillage, surfréquentation, etc.)
- **A se mobiliser fortement pour réduire les pollutions lumineuses** et à développer des projets de réserves internationales de ciel étoilé pour préserver notre biodiversité nocturne
- **A développer en Outre-Mer des partenariats avec les pays voisins** pour connecter la démarche française de "plan biodiversité" à des échelles régionales et internationales
- **A se mobiliser pour une stratégie ambitieuse de création d'aires protégées**, qui dépasse la création du 11ème Parc national de Forêt, très attendue, et au-delà pour une meilleure prise en compte des continuités écologiques et bien entendu de la préservation de nos ressources en eau.

Cet appel à la mobilisation citoyenne et à l'action est porté par les présidents des établissements publics des parcs nationaux de France, élus des territoires : Laurent Grandsimon (les Pyrénées), Didier Réault (les Calanques), Isabelle Monfort (Port-Cros), Rozenn Hars (la Vanoise), Bernard Héritier (les Ecrins), Charles-Ange Ginesy (le Mercantour), Claude Suzanon (la Guyane), Daniel Gonthier (La Réunion), Ferdy Louisy (la Guadeloupe), Henri Couderc (les Cévennes) et Marcel Jurien de la Gravière (projet de Parc national des forêts de Champagne-Bourgogne).

Lancé depuis Cassis, cet appel prend tout son sens dans la perspective de l'organisation par la France, à Marseille, du Congrès mondial de la nature en juin 2020. Il s'inscrit dans la mobilisation collective en faveur de la biodiversité appelée de ses souhaits par le Gouvernement pour cette séquence 2020 et dont l'animation est confiée à l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contact presse :

Zacharie BRUYAS, Parc national des Calanques

Fixe : +33 (0)4 20 10 50 09

Mobile : +33 (0)7 64 19 85 17



MONTAGNE



LES PARCS NATIONAUX ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

OUTRE-MER



MÉDITERRANÉE

LE REcul DES GLACIERS DANS LES ÉCRINS

On a pris malheureusement l'habitude de voir disparaître les glaciers, ces poumons blancs de la planète dans les pays proches de l'équateur : Bolivie, Papouasie Nouvelle Guinée, région des grands lacs Africains. En France hexagonale aussi les glaciers disparaissent et ce phénomène, manifestement, s'amplifie. Les deux photos présentées ici, issues du parc national des Écrins, illustrent l'évolution du Glacier Blanc entre 1995 et 2018. Au même titre que le Glacier Carré de la Meije et le Glacier de la Pilatte, le Glacier Blanc est un emblème de la haute montagne en France. Tout trois sont couvés du regard par les amoureux de la montagne depuis près de deux siècles. L'effondrement de leur masse et de l'espace qu'ils occupent génère une transformation ultrarapide des paysages. Il crée aussi de nouveaux risques, jusque dans le creux des vallées qu'ils bordent, chutes de blocs, inondations, poches d'eau glaciaire se déversant brusquement. Symboliquement, aujourd'hui même, il n'y a plus de voie normale pour atteindre la Meije, sommet emblématique de l'alpinisme.

Ce bouleversement de nos monuments de nature est un choc pour les établissements responsables de la préservation de ces paysages. Au sein du parc des Ecrins, nous réagissons d'abord en tentant de comprendre ce qui se passe. Cela nécessite des suivis précis, d'année en année, et de documenter de plus en plus précisément ce qui se passe par l'installation de stations d'observations entièrement automatisées en altitude. Le bassin du Glacier Blanc sera équipé en 2019, avec le soutien de la région SUD et il rejoindra le réseau mondial de suivi climatique des glaciers.

Ce qui se joue avec ces transformations brutales vient avant tout interpeller les modèles économiques à l'oeuvre sur nos territoires. Car les sociétés humaines sont les premières victimes et plus de risques en montagne c'est plus de précarité et plus de pression sur les ressources naturelles. Le parc des Ecrins fonde son action sur l'accompagnement de l'adaptation de nos économies et avant tout l'économie agricole et pastorale, deuxième économie du territoire après le tourisme. A travers des observatoires Homme-Climat-Nature, comme Alpagnes Sentinelles, le parc donne les clés pour comprendre les changements à l'oeuvre aux professionnels et favorise leur mise en réseau. L'utilisation des unités pastorales d'altitude s'adapte ainsi à des cycles de végétation modifiés, à une ressource fourragère différemment accessible.

Le parc aide ainsi à améliorer les capacités d'adaptation de chacun. Et les sociétés sur notre territoire retrouvent le chemin du collectif et du bien commun. Des ateliers-territoire, comme celui organisé sur le territoire de la Meije, le pays du Glacier Carré, avec le soutien du pôle universitaire de Grenoble se développent et permettent de recréer des liens entre scientifiques, citoyens et professionnels basés sur la connaissance des phénomènes en cours. Une synthèse va d'ailleurs paraître en octobre sur cette adaptation des territoires de montagne du sud des Alpes, publiée par le groupe d'experts sur le climat de région, le GREC-SUD. A suivre...



1995

© Joël Faure



2018

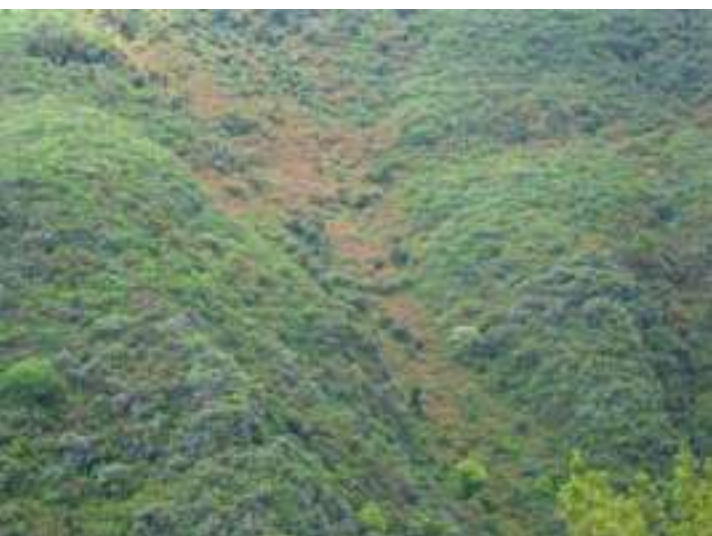
© Thierry Maillet

PROLIFÉRATION D'INVASIVES

À LA RÉUNION

L'île de la Réunion est considérée comme un haut lieu de l'endémisme et est reconnue comme un site planétaire sur le plan patrimonial et scientifique. Elle fait à ce titre partie des 34 hotspots de la biodiversité mondiale et, une grande partie du Parc national de la Réunion a été classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO au titre de la biodiversité et des paysages. Depuis son installation sur l'île, l'homme a introduit de nombreuses espèces végétales. L'expansion de certaines espèces dans les milieux naturels, phénomène accentué par les changements climatiques est désormais reconnu comme étant une grande menace pour la biodiversité et les paysages de l'île. Certains habitats et paysages ont déjà été fortement modifiés par des espèces invasives très virulentes, c'est le cas du site emblématique de la cascade du Voile de la mariée dans le Cirque de Salazie.

L'ensemble des acteurs du territoire, sous un pilotage Parc national de La Réunion, Région Réunion, DIREN réunion, a contribué à la rédaction d'une «Stratégie de lutte contre les espèces invasives à La Réunion» finalisée en 2009. Ils collaborent depuis à sa mise en oeuvre. Seule une gouvernance globale et de haut niveau permettra d'envisager un contrôle de l'entrée de nouvelles espèces sur le territoire, et de rendre efficaces les opérations de lutte contre les espèces invasives en milieu naturel.



Certains habitats ont déjà été fortement modifiés par des espèces invasives très virulentes. C'est le cas des forêts sèches qui sont fortement dégradées par l'Hiptage (*Hiptage benghalensis*).

Les deux photos présentent l'envahissement d'un versant occupé par les dernières forêts sèches, par l'Hiptage (très visible lorsque les jeunes feuilles sont d'une couleur rosées).

La lutte contre cette espèce fait partie des actions du projet LIFE+ "Forêt sèche" co-financé par l'Europe.



Cascade du Voile de la mariée - Cirque de Salazie, Parc national de La Réunion © Hervé Douris

INQUIÉTUDES SUR LA GRANDE NACRE DANS LES CALANQUES

Comptant parmi les plus grands bivalves au monde, espèce protégée et emblématique de la Méditerranée, la grande nacre est peut-être en train de disparaître définitivement. En cause: la propagation d'un parasite décimant la quasi-totalité des populations dans les zones où il est observé. Une propagation rendue d'autant plus problématique qu'elle est accélérée par le réchauffement de la Méditerranée, le parasite se plaisant dans les eaux chaudes.

Repéré d'abord en Espagne, le parasite a fait disparaître la grande nacre des côtes ibériques. Le Parc national des Calanques a conduit une veille régulière sur les populations de grande nacre présentes sur son territoire. Le parasite y a finalement été identifié début octobre, après un été particulièrement chaud.

Assurant son rôle de sentinelle, le Parc national a immédiatement saisi l'Etat et l'Agence française pour la biodiversité, afin que le sujet puisse être traité à l'échelle de la façade méditerranéenne. En lien avec ses partenaires scientifiques, le Parc national lance des actions expérimentales, comme la relocation d'individus sous la thermocline, milieu plus froid où la progression du parasite pourrait être stoppée.

SUIVI DES GORGONES PORT-CROS

A travers sa stratégie scientifique (2013-2022), le Parc national de Port-Cros a identifié le climat comme l'un de ses six enjeux prioritaires. Plusieurs suivis de paramètres physico-chimiques sont en cours (température en mer, sur terre, niveau d'eau, particules, CO₂, etc.). Seize suivis sur la faune marine et 3 suivis sur la flore marine ont été identifiés à enjeu climatique. C'est notamment le cas d'un suivi sur l'état de conservation des populations de Gorgones blanches, espèce thermophobe, réalisé depuis plusieurs années sur 3 sites : Porquerolles, Port-Cros et Giens.

Cette espèce joue le rôle d'ingénieur de l'écosystème en fournissant de la biomasse, de la structure biogénique et de la biodiversité. Lorsque ces animaux meurent, c'est l'organisation et le fonctionnement des communautés benthiques de fond dur et celles associées qui s'en retrouvent perturbés.

Si les populations suivies au sein du Parc national de Port-Cros présentent des densités élevées et une faible fréquence de blessures, on a constaté que certaines développaient des nécroses, en raison notamment d'anomalies de température (Hereu et al., 2014).

En 2018, ce suivi sera étendu à 4 nouveaux sites : Le Levant, Le Cap Lardier, le Cap Benat et le Pradet. Il est intégré dans l'Observatoire Obi_1 de la biodiversité et des usages marins littoraux. Le territoire du Parc national de Port-Cros se verra également équipé de nouveaux capteurs de température en mer afin d'étudier le plus précisément possible l'impact des évolutions climatiques (notamment les pics en période estivale) sur les populations. L'ensemble des données de température acquises viendront alimenter le réseau Méditerranéen TMedNet.



© Sandrine Ruitton



© Parc national de Port-Cros - Hereu